

## Conseil municipal : marketing territorial, solidarité et urbanisme au menu

### Le déploiement de la marque *Mon cœur Valence*

Le développement de la marque *Mon cœur Valence* fait l'objet d'un vote en séance du conseil municipal du 5 octobre afin de pouvoir :

- **Étendre la vente de produits dérivés aux professionnels à des fins de revente pour faire davantage connaître la marque et proposer une distribution plus large** des produits dérivés.  
Dans ce cadre, les professionnels souhaitant acquérir les produits *Mon cœur Valence* à des fins de revente devront obtenir un accord écrit de la direction de la communication de la Ville et respecter les conditions générales de vente visant à protéger l'image de la marque.
- **Autoriser la signature de licences de marque pour permettre la fabrication et la commercialisation de produits dérivés** par les licenciés. Les personnes désireuses d'obtenir une licence de marque devront se rapprocher de la direction de la communication qui étudiera leur dossier et s'assurera que le projet correspond aux objectifs assignés à la marque *Mon cœur Valence*, ne porte pas atteinte à son image et répond à ses valeurs. A ce titre, **les productions locales seront privilégiées**, voire les productions nationales ou européennes si cela n'est pas possible.

Pour rappel, la marque *Mon cœur Valence* a été créée avec **2 ambitions** :

1. en local, **féderer les commerces de centre-ville, les rendre plus visibles et dynamiser leur attractivité**,
2. à l'échelle nationale voire internationale, **conférer une identité forte à la Ville dans le cadre d'une démarche de marketing territorial**.

La marque a été déposée par la Ville de Valence, enregistrée à l'INPI et publiée au Bulletin Officiel de la propriété industrielle.

Actuellement, elle est déclinée sur des produits dérivés de tous types et privilégie au maximum une fabrication locale, nationale et le cas échéant européenne.

**Ces produits sont proposés à la vente directe auprès des particuliers par la direction de la communication et par l'Office de tourisme.**



## Le bilan annuel du contrat municipal étudiant

Chaque année depuis 2001, la Ville attribue une aide financière à des étudiants valentinois dans le cadre du Contrat municipal étudiant (CME). En contrepartie de cette aide, l'étudiant s'engage à être assidu aux cours mais aussi à participer à une ou plusieurs missions au sein de la Ville, de l'Agglomération ou d'une association valentinoise. En facilitant l'accès aux études supérieures aux étudiants locaux, le CME concrétise la volonté de Valence d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Valentinois.



Pour l'année scolaire 2018/2019, la Ville a versé la somme de 179 661 € aux CME et 162 étudiants ont bénéficié de ce contrat dont 42 % étudient à Valence et 8 % en Drôme-Ardèche.

Les contreparties sont toujours aussi nombreuses et diversifiées : animation pour les enfants, événementiel culturel et sportif, soutien scolaire, missions d'ordre administratif.



## Le centre culturel de Fontlozier rebaptisé en hommage à sa présidente d'honneur

Suite au décès, le 13 septembre dernier, de Germaine Bernabeu, figure emblématique du Centre culturel de Fontlozier, il est proposé de donner son nom au Centre où elle avait développé la gymnastique volontaire et surtout le club seniors.

Décédée à l'âge de 91 ans, la Présidente d'honneur de l'association du Centre culturel a durablement marqué cet équipement de quartier et tous ses adhérents durant près de 50 ans d'engagement bénévole.

Appréciée de tous, souriante, bienveillante, discrète et à l'énergie débordante, Germaine Bernabeu était une vraie figure du bénévolat valentinois.

Cette nouvelle dénomination, proposée par le Maire à l'équipe de direction du Centre culturel, approuvée à l'unanimité par son Conseil d'administration et consentie par la fille de l'intéressée, est une manière d'honorer durablement la mémoire de Germaine Bernabeu.

## Des subventions en solidarité au Liban

Le 4 août dernier, l'explosion d'un dépôt chimique dans le port de Beyrouth a dévasté la capitale libanaise, faisant de nombreuses victimes. Cette catastrophe civile majeure est intervenue alors que le Liban traverse sa pire crise économique depuis la fin de la guerre civile, aggravée par celle de la COVID-19, provoquant des niveaux de pauvreté et de colère jamais atteints. Les commerces, écoles et hôpitaux ont été détruits.

Près de 300 000 Beyrouthins se sont retrouvés à la rue du jour au lendemain.

Cet événement tragique a affecté le monde entier et en particulier la France et les Français, qui entretiennent des liens d'amitié millénaire avec le Liban.

De son côté, la Ville de Valence, qui entretient depuis 1998 des liens d'amitié avec Batroun, à 50 km au nord de la capitale libanaise, s'est immédiatement sentie concernée par cette tragédie.

En partenariat avec l'association Val'Liban, elle a lancé un appel aux dons pour des produits de première nécessité, soit 30 m<sup>3</sup> de denrées qui ont été acheminées au Liban grâce au Consulat Libanais de Marseille.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)



Aujourd'hui, elle souhaite **soutenir financièrement les associations venant en aide au Liban :**

- **1 500 euros pour l'association Val'Liban** pour la prise en charge des coûts d'acheminement d'un container de vivres et de matières de première nécessité devant partir dans les prochains jours ;
- **3 000 euros pour la Conférence Saint-Vincent-de-Paul** pour les actions de charité organisées au service du foyer Ozanam de Batroun, en grande difficulté ;
- **2 500 euros pour l'UGAB Valence** dans le cadre des actions de collecte de fournitures et de soutien alimentaire et médical pour les familles les plus touchées par l'explosion ;
- **3 000 euros pour « 2AIP »** (Aides Actions Internationales Pompiers), association de pompiers de Valence qui a d'ores et déjà dépêché au Liban une équipe de secours composée de bénévoles (2 médecins, 3 infirmiers, 2 secouristes).



## **Valence solidaire des actions en soutien à Idjevan et aux Arméniens**

La Ville de Valence souhaite **participer aux actions de solidarité organisées dans le cadre de la contribution française générale au bénéfice de l'Arménie et faisant suite au conflit actuel.**

Aussi, elle propose d'attribuer une **subvention de 10 000 € au Fonds Arménien de France** en faveur des actions de solidarité et de soutien à la population arménienne et notamment à sa ville jumelle, Idjevan afin de consolider une coopération basée sur la confiance mutuelle et l'entraide, notamment lors des périodes de crise.

**Ces actions, portées en lien avec le Fonds Arménien Mondial, sont les suivantes :**

- Fourniture d'équipements médicaux et autres aux personnels de santé appelés au front,
- Fourniture et acheminement de biens de première nécessité non-produits en Arménie (vêtements, chaussures, produits alimentaires pour enfants...),
- Coordination logistique et financement des vols depuis l'Europe pour des besoins d'urgence,
- Transport de civils déplacés depuis la ligne de front vers l'intérieur des terres.

**Depuis le 27 septembre dernier, l'Arménie fait face à un véritable conflit sur sa frontière**, conflit dont les répercussions dans une région déjà très instable ne sont pas encore connues.

Déjà en juillet dernier, l'Arménie avait subi un coup de force le long de sa frontière nord, dans la province du Tavoush, à quelques kilomètres seulement d'Idjevan.

Depuis le début du conflit entamé le 27 septembre, l'isolement de la population Arménienne est d'autant plus grand qu'il s'agit de l'un des rares pays au monde à ne pas avoir accès à la mer, le privant non seulement des ressources maritimes habituelles comme la pêche, mais surtout du commerce maritime et donc d'une souveraineté pleine et entière au regard des échanges internationaux.

Afin de limiter sa dépendance avec ses voisins directs, un pont aérien avec les pays amis est donc en train de s'organiser.

**Les municipalités successives de Valence ont toujours apporté leur soutien à l'amitié entre l'Arménie et la France**, amitié fondée sur une histoire, une culture et des racines communes.

Cette amitié est parfaitement incarnée par la présence à Valence, depuis le Génocide des arméniens de 1915, de rescapés et de leurs familles qui ont connu une intégration parfaite.

Depuis 1997, un jumelage a été officialisé entre les villes d'Idjevan et de Valence et de nombreux échanges et soutiens ont pu se concrétiser, notamment sur les plans éducatif, culturel et linguistique.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

valence.fr

valence<sup>tv</sup>



De son côté, depuis 20 ans, le Fonds Arménien de France a porté des centaines de projets en Arménie et contribué au développement et à la modernisation de ce pays (routes et ponts, réseaux d'adduction d'eau, lignes électriques, écoles, habitations...).



## La cession de l'ancien EHPAD Marie-France Préalut

La Ville souhaite favoriser la **restructuration et la revalorisation de la Basse-Ville** qui jouit d'une localisation exceptionnelle.

Pour **impulser une nouvelle dynamique de développement** dans le quartier, elle souhaite **intervenir de façon cohérente sur les espaces et les équipements publics et faciliter l'émergence de projets privés** sur des sites appelés à muter tels que l'EHPAD Marie-France Préalut, la halle Jean Bouin ou l'ancienne piscine.

Aussi, elle propose au conseil de **céder plusieurs parcelles d'une superficie totale de 3 581 m<sup>2</sup> à la SCI VALOTEL**, qui est propriétaire de l'hôtel « Etap Hôtel » au 65 avenue du Tricastin et envisage de développer son activité en créant, dans un environnement comprenant **un grand espace vert** :

- **un hôtel quatre étoiles** avec 75 chambres et 80 places de stationnement,
- **des espaces professionnels** d'environ 390 m<sup>2</sup>.



Le bâtiment hébergeant actuellement l'EHPAD sera donc démoli par l'acquéreur et aménagé en espaces de stationnement et espaces verts.

**A compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, L'EHPAD Marie-France Préalut sera transféré à la Cité des Aînés à Châteauvert**, site de 1,5 hectare qui accueillera près de 200 personnes âgées et mutualisera sur un seul site dédié les offres séniors des structures publiques et privées non lucratives.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)